

## NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE Bâtiment Collectif - « Villa Sagno »

---

Le programme Villa Sagno composé d'un bâtiment collectif en R+5 dont parkings en RdC et R-1 sera certifié **NF Logement** et répondra aux normes en vigueur de la **RT 2012**.

### 1. Fondations/Infrastructure

- . Le bâtiment sera fondé sur le bon sol. Selon les résultats de la campagne de reconnaissance de sols, les fondations en béton armé consisteront en semelles superficielles isolées ou filantes, radier, puits ou pieux, selon rapports d'étude de sol
- . Voiles en béton armé banché, brut de décoffrage, épaisseur suivant étude de structure
- . Plancher bas des parkings : constitué par un dallage, plancher porté ou radier en béton armé lissé

### 2. Murs de façades

- . Murs, façades et pignons : réalisés en béton armé, maçonnerie en parpaings creux ou briques en terre cuite. Epaisseur suivant l'étude de structure
- . Enduits projetés monocouche de finition grattée et/ou lissée. Elles pourront être traitées partiellement avec des finitions ou des matériaux différents. Couleurs selon choix de l'architecte en accord avec l'architecte conseil des bâtiments de France de la commune
- . Doublage intérieur par isolant de type polystyrène expansé ou mousse de polyuréthane, épaisseur selon calcul thermique avec parement plâtre associé

### 3. Murs séparatifs mitoyens

- . Voiles en béton armé banché, épaisseur selon sollicitations
- . Conforme à la nouvelle réglementation acoustique(NRA)

### 4. Cloisons de distribution

- . Cloisons de distribution alvéolaires d'épaisseur 50 mm

### 5. Planchers

- . Plancher sur étage courant : constitué d'une dalle pleine en béton armé. Epaisseur suivant l'étude structure et préconisation étude acoustique

### 6. Plafonds sous toiture terrasse

- . Planchers constitués d'une dalle pleine en béton armé fabriquée traditionnellement ou au moyen de pré-dalles. Leur épaisseur sera déterminée par l'étude de structure. Ils recevront une isolation thermique en laine minérale, conformément aux résultats de l'étude thermique

### 7. Menuiseries extérieures

- . Menuiseries extérieures, châssis fenêtres et portes fenêtres en PVC. Encadrement maçonnés
- . Vitrage isolant argon (double-vitrage 4.16.4)
- . Volets roulants mécaniques en PVC. Automatisation en **option**
- . Porte d'entrée isolante serrures de sûreté 3 point

### 8. Menuiseries intérieures

- . Porte palière : Porte pleine avec moulures rapportées ou porte matricée. Serrure de sûreté trois points A2P1\*
- . Portes intérieures de type post formée à panneaux
- . Façades des placards coulissantes.
- . Aménagement penderie 2/3 – 1/3 en **option**

## 9. Equipement sanitaire

- . Evier inox avec 2 cuves, 1 égouttoir de 120x60 sur meuble stratifié 2 portes en façades
- . Branchements pour lave-linge et lave-vaisselle en cuisine
- . Installation de salle de bains : une vasque acryl intégrée dans un meuble en mélaminé blanc, 2 portes, miroir et bandeau lumineux (dimensions suivant plans)
- . Baignoire acrylique de 1,60 m ou 1,70 m (suivant plans)
- . Bac à douche en acrylique 80x80 (suivant plans)
- . Les appareils sanitaires sont de couleur blanche
- . Robinetterie mitigeur à disque céramique

## 10. Chauffage et ECS

- . Chauffage et Production d'eau chaude par chaudière à gaz à condensation et micro accumulation. . . .
- . Radiateurs acier et sèche-serviettes dans salle de bain.

## 11. Electricité

- . Installation conforme à la norme NF C 15-100 avec un délesteur
- . Circuits protégés par mini-disjoncteur divisionnaire
- . Tableau abonné installé dans l'entrée (suivant plans électriques)
- . Points lumineux livrés avec douilles DCL
- . Prises RJ45 dans séjour, chambres et cuisine

## 12. Carrelage au sol et faïence murale

- . Carrelage grés mono 40x40 scellé, à choisir dans la gamme du promoteur. Plinthes émaillées assorties au carrelage
- . Faïences au droit des appareils sanitaires sur 8 m<sup>2</sup> dans la salle de bains et 5 m<sup>2</sup> dans la salle d'eau (suivant plans), à choisir dans la gamme du promoteur

## 13. Peintures

- . Sur murs et plafonds deux couches de peinture lisse satinée blanche

## 14. Parties communes intérieures à l'immeuble

- . Sur les murs, revêtements type toile de verre à peindre. Finition peinture lessivable
- . Les plafonds recevront une peinture blanche mate. Si nécessaire les plafonds recevront partiellement un revêtement acoustique type GYPTONE ou équivalent
- . Sol carrelé avec plinthes assorties
- . Il n'est pas prévu de chauffage dans les circulations communes
- . Portes d'accès en acier laqué avec vitrage Sécurité, contrôle d'accès par interphone et système Vigik.
- . Un ascenseur à portes automatiques avec façade en acier inox, accessibles aux handicapés et équipés d'un système d'alarme téléphonique

## 15. Escalier des parties communes

- . Escalier des parties communes de type hélicoïdal tournant simple ou à volée droite, réalisées en béton armé

**Nota :** Les noms des marques et les références concernant les éléments d'équipement ou les matériaux sont indiqués pour en définir le genre ou le niveau de qualité. La société peut y apporter des modifications en cas de force majeure, notamment en application d'une réglementation administrative contraignante, en cas de faillite d'entreprise ou de fournisseurs, défauts d'approvisionnement, qualité insuffisante des matériaux, ou si des impératifs techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition, ou bien en cas d'apparition d'un matériel adapté et nouveau en cours de chantier. Toutefois, les matériaux ou les matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente. Il est également précisé que les cotes et les surfaces mentionnées dans la présente notice et sur les plans, sont indiquées sous réserve des tolérances de construction. Le constructeur peut être amené à modifier cotes et surfaces dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation des équipements ou appareils figure à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations et convecteurs n'y sont pas systématiquement figurés. La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif. Les prestations ci-dessus pourront être modifiées pour des raisons techniques ou d'approvisionnement sans pour autant en amoindrir la qualité.